

PAR COURRIEL

Québec, le 15 août 2025



N/Réf. : DA2526-19

Objet : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)



Par la présente, nous donnons suite à votre demande reçue le 28 juillet 2025 visant à obtenir :

« ... les données suivantes concernant l'utilisation de technologies d'intelligence artificielle par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

1. La liste de tous les contrats accordés par le ministère de 2019 à aujourd'hui en lien avec l'intelligence artificielle;
2. Pour chaque contrat: le nom de l'entreprise, la date d'octroi, le montant total, une brève description du projet ».

En réponse à votre demande, l'information disponible concernant les contrats du ministère de la Cybersécurité et du Numérique en lien avec l'intelligence artificielle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Nom de l'entreprise	Montant total	Date de début	Brève description
Stratégie organisation et méthode SOM inc.	31 900,00 \$	2024-09-25	Consultation publique sur l'identité numérique et l'intelligence artificielle dans les services gouvernementaux
Technologies Lexrock IA inc.	100 000,00 \$	2025-01-15	Expertise professionnelle dans le domaine de l'intelligence artificielle
Novaconcept Formation inc.	48 175,00 \$	2025-01-20	Formation d'introduction sur l'intelligence artificielle générative
EDGENDA conseil inc.	122 500,00 \$	2025-03-03	Services-conseils en technologies émergentes, dont l'intelligence artificielle

Juillet 2025

...2

Conformément à l'article 51 de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1*, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivants la date de la présente. À cet effet, vous trouverez, ci-joints, le texte de l'article précité ainsi qu'une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie d'agréer, [REDACTED], nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Original signé

Isabelle Goulet